

1
(N° 424.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 4 AOUT 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la requête du sieur Chrétien Acampo.

MESSIEURS,

Le pétitionnaire, desservant de l'église succursale de Lowaige, est né à Borcette, près d'Aix-la-Chapelle, le 14 août 1770; il habite la Belgique depuis 1796, et la commune de Lowaige depuis 1803.

Les autorités consultées appuient sa demande; elles le représente comme ayant constamment joui d'une excellente conduite et rempli dignement les devoirs de son ministère; elles assurent en outre qu'il est très-attaché aux intérêts et aux institutions de la Belgique.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

F. DU BUS, AÎNÉ.
